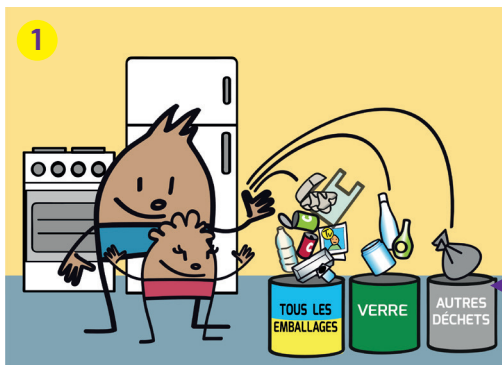




# PRATIQUE

## BIEN TRIER ET BIEN JETER LES DÉCHETS AU QUOTIDIEN : QUI FAIT QUOI ?



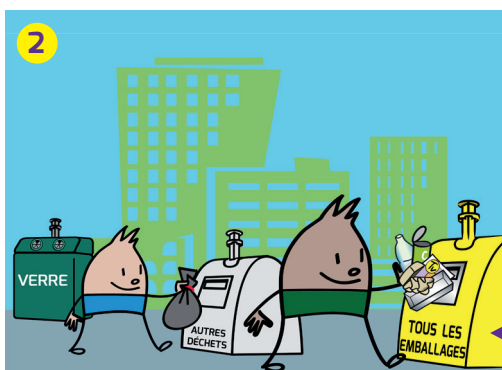
Le geste de tri permet de réduire notre impact sur l'environnement car il favorise le recyclage de plus en plus de déchets. Cela évite le gaspillage et économise des matières premières et de l'énergie. Séparer ses déchets en fonction de leur nature (plastiques, papiers, verre..) est une bonne habitude à prendre, qui très vite devient un réflexe.

Les habitants consomment puis trient les déchets dans leur cuisine. **Organiser le tri dans sa cuisine facilite par la suite l'évacuation des déchets.**

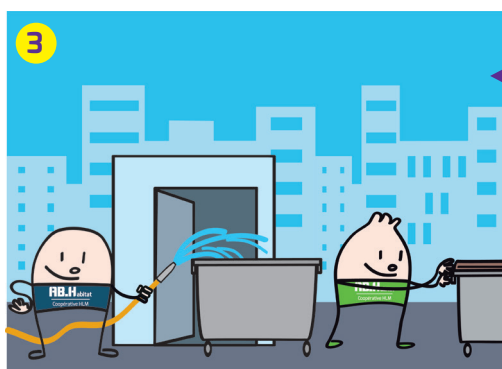
### LES CONSIGNES DE TRI SONT SIMPLES !

**TOUS les emballages et tous les papiers se trient, en vrac et sans sac !**

Bouteilles et flacons en plastique, emballages en métal, papiers, emballages et briques en carton. Et aussi : boîtes d'œufs, sacs plastiques, barquettes, pot de yaourt, etc.



Ensuite, les habitants déposent leurs déchets triés dans le bac ou la borne (BAV) correspondante. **MAÏS SURTOUT PAS À CÔTÉ !**



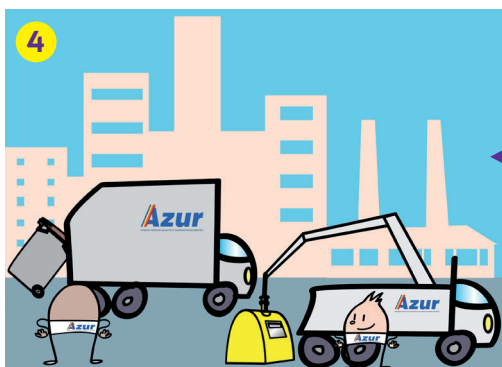
Les gardien(ne)s sont chargé(e)s de maintenir l'hygiène des locaux poubelles et autour des bornes. Ils(elles) nettoient les bacs et les sortent pour la collecte.

### STOP AU STATIONNEMENT GÊNANT !

**Une grande vigilance est demandée aux locataires.**

Les stationnements gênants notamment aux abords des bornes et autour des bacs sont des nuisances quotidiennes qui ralentissent et même empêchent le bon ramassage des déchets, entraînant des nuisances et des surcoûts de traitement.

**Attention, les véhicules gênants risquent l'enlèvement et le dépôt en fourrière.**



Des agents sont chargés par le syndicat Azur de la collecte des déchets ménagers, des emballages et des encombrants. Les déchets collectés sont ensuite valorisés ou recyclés.

**+D'INFOS** auprès de votre gardien(ne) ou du syndicat Azur : 01 34 11 70 31

